MAISON

Aline-Chrétien

GUIDE D'INFORMATION À L'INTENTION DES RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES

BIENVENUE

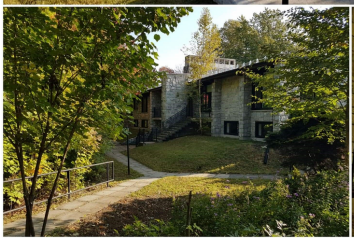

TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue....1

Hébergement....2

Type de soins offerts....3

Chaque famille a son histoire....3

Les personnes qui travaillent pour vous....4

Médicaments....5

Accès et sécurité des lieux....6

Équipements d'aide à la mobilité....6

Animal de compagnie....7

Vie spirituelle....8

L'usage du cannabis....8

Bijoux et autres objets de valeur....9

Se faire une beauté....9

Lavage de vêtements....9

Repas....10

Téléphone, internet, télévision....10

Quelques essentiels à apporter....11

Cadeaux et dons....11

Boissons alcoolisées....12

Si vous êtes fumeurs....12

Agir comme témoin : non autorisé....12

Incidents, accidents : il faut les signaler....13

Votre satisfaction est importante pour nous....13

Pour toute autre information....13

MOT DE BIENVENUE

Le personnel et les bénévoles vous souhaitent la bienvenue à la Maison Aline-Chrétien.

Avant toute chose, nous tenons à vous dire que chacune des personnes qui œuvrent au sein de cette maison est consciente de la profondeur de ce que vous vivez présentement. Chacun fera tout en son possible pour vous accompagner dans le plus grand des respects.

Nous voulons faire de la Maison Aline-Chrétien un milieu calme et serein, et cela pour toutes les personnes qui l'habitent, qui la fréquentent et qui y travaillent. Nous sommes tous individuellement responsables de l'atmosphère qui y règne.

Ce guide d'information pour les résidents et leurs proches vise à vous donner toute l'information relative au fonctionnement de la Maison et aux règles de vie qu'il convient de respecter pour créer et maintenir le climat réconfortant que nous souhaitons.

Bienvenue chez nous, bienvenue chez vous.

L'équipe de la Maison Aline-Chrétien

LA MAISON ALINE-CHRÉTIEN: Votre résidence

HÉBERGEMENT

L'hébergement et les soins offerts à la Maison Aline-Chrétien sont gratuits. Vous pouvez apporter différents objets qui donneront une couleur personnelle à votre chambre. Cependant, il n'est pas permis de fixer des objets au mur. Aussi, nous ne pouvons pas compromettre la sécurité des soins en acceptant des objets qui occuperaient trop d'espace dans la chambre. Avant d'apporter de gros objets, assurez-vous que le personnel l'autorise.

Une chambre au sous-sol est mise à la disposition des proches. Elle comprend 2 lits simples ainsi qu'une salle de bain privée et elle est disponible au coût de 20 $ par nuit.

Si vous pensez avoir besoin de cette chambre, informez-vous auprès du personnel.

Des espaces au sous-sol tels qu' : un salon, une salle de jeux pour enfants et une cuisine/salle à manger sont mis à votre disposition. Aidez-nous à garder ces endroits propres et accueillants afin que tous puissent en profiter.

TYPE DE SOINS OFFERTS

Les soins offerts à la Maison Aline-Chrétien sont des soins palliatifs. Cela signifie que les soins prodigués n'ont pas pour but de rétablir votre santé, mais plutôt de vous rendre confortable et de vous aider à conserver la meilleure qualité de vie possible. Si vous avez de la douleur ou des malaises, ou avez de la tristesse ou de l'anxiété, n'hésitez pas à nous le signifier.

CHAQUE FAMILLE A SON HISTOIRE

La maladie et le départ imminent d'un être cher fait souvent vivre des émotions intenses et peuvent perturber parfois plusieurs membres d'une famille. Pour ces raisons, une aide particulière pourrait être nécessaire pour vous aider à vivre plus sereinement ce départ.

Si vous pensez qu'une telle situation peut survenir, informez-en le personnel soignant.

Aidez-nous à prendre soin de votre proche. Le personnel et les bénévoles encouragent votre participation à la dispensation des soins. Vous pouvez le faire à la hauteur de vos connaissances si vous le souhaitez.

LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT POUR VOUS

Les personnes qui vous entourent sont là pour prendre soin de vous. Chacune d'entre elles peut recevoir vos demandes ou écouter vos préoccupations.

Si la personne à qui vous vous adressez n'est pas en mesure de vous répondre adéquatement, elle s'assurera qu'une personne apte à le faire vous fournira une réponse dans les meilleurs délais.

Notre équipe dédiée aux soins est composée de :

- Médecins;
- Infirmières et infirmiers;
- Infirmières et infirmiers auxiliaires;
- Préposées et préposés aux bénéficiaires;
  Bénévoles formés pour faire de l'accompagnement aux soins.

D'autres professionnels de la santé peuvent aussi contribuer aux soins et aux services offerts grâce une entente de collaboration entre la Maison Aline-Chrétien et le CIUSSS MCQ.

Pour les épauler, on retrouve aussi :

- La direction générale;
- La coordination des soins infirmiers;
- L'administration;
- L'entretien ménager;
- Le service alimentaire;
- Les bénévoles qui assurent les services à l'accueil, à la cuisine et à l'entretien.

Soyez assuré que chacune de ces personnes a le souci de votre bien-être. Notre personnel est d'ailleurs soumis à un Code d'éthique rigoureux. Vous pouvez en obtenir un exemplaire en le demandant à notre personnel.

MÉDICAMENTS

La Maison Aline-Chrétien ne fournit aucun médicament. La médication administrée provient de la pharmacie au même titre que lorsque vous êtes à votre domicile.

Ces médicaments peuvent être fournis par une pharmacie avec laquelle la Maison a une entente de services, à moins que vous souhaitiez maintenir les services de votre pharmacie habituelle. Si vous choisissez la pharmacie associée à la Maison, vous n'aurez qu'un court formulaire de transmission de renseignements à compléter et, au besoin, notre personnel vous assistera pour le faire.

Les coûts que vous aurez à assumer sont établis de la même manière qu'ils le seraient si vous étiez à votre domicile, c'est-à-dire :

- Les médicaments non couverts par un régime d'assurance sont à vos frais;
- Les médicaments couverts par un régime d'assurance (régime privé ou public) sont payés en partie par ce régime et en partie par vous, selon une proportion déterminée par le régime auquel vous adhérez.

ACCÈS ET SÉCURITÉ DES LIEUX

- Les visiteurs sont admis 24h/24h;
- Entrées et sorties : utiliser la porte d'entrée à l'avant;
- En cas d'urgence (eau, feu, panne d'électricité, etc) suivre les indications du personnel pour circuler ou évacuer les lieux en toute sécurité;
- En période hivernale, nous vous demandons de retirer vos bottes afin d'éviter l'accumulation d'eau sur les planchers. Pour les pieds frileux, des pantoufles sont mises à votre disposition.

La Maison Aline-Chrétien occupe un vaste terrain situé à proximité d'une rivière. Par conséquent, nous demandons aux parents d'exercer une surveillance constante afin d'assurer la sécurité des plus petits.

ÉQUIPEMENTS D'AIDE À LA MOBILITÉ

Si, à votre domicile, vous utilisez des équipements pour faciliter vos déplacements (canne, marchette), nous vous suggérons de les apporter. Si vous n'en utilisez pas à ce moment-ci, mais que ce besoin se fait sentir plus tard au cours de votre séjour à la Maison Aline-Chrétien, soyez sans crainte, nous serons en mesure de vous les fournir.

ANIMAL DE COMPAGNIE

La visite de votre animal de compagnie est permise à condition de respecter les règles suivantes :

- Les visiteurs doivent surveiller étroitement l'animal;
- L'animal doit être gardé dans la chambre;
- À l'extérieur de la chambre, l'animal doit être tenu en laisse ou dans une cage de transport;
- L'animal ne doit pas déranger les autres occupants de la Maison;
- Les animaux ne sont pas autorisés durant la nuit.

L'appellation « animal de compagnie » inclut les chiens, les chats et les oiseaux. Pour tout autre type d'animal, une entente doit être prise avec la direction.

VIE SPIRITUELLE

Notre accompagnement des personnes en fin de vie se fait sans distinction de croyances ou de pratiques religieuses. Si vous ressentez le besoin d'un soutien spirituel, vous pouvez faire appel à la personne de votre choix et si nécessaire, nous vous aiderons à identifier une personne qui peut le faire dans le respect de vos croyances et de vos pratiques religieuses. Notez que des frais peuvent être demandés par ces personnes.

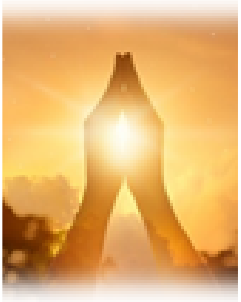

Informez-vous auprès du personnel.

L'USAGE DU CANNABIS À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

Le cannabis à des fins thérapeutiques peut être consommé lors de votre séjour. Dans le cas où le cannabis apparaitrait comme une solution à privilégier, il vous faudrait considérer les formes telles que les capsules, les aérosols ou les gouttes. Le cannabis sous forme d'herbe est interdit afin d'éviter que la fumée et l'odeur n'incommodent les autres résidents et leurs proches, ainsi que les visiteurs et le personnel.

BIJOUX ET AUTRES OBJETS DE VALEUR

Nous vous suggérons de laisser vos bijoux à la maison.

Si vos bijoux ont une valeur sentimentale, vous pouvez les apporter, mais la Maison se dégage de toute responsabilité quant aux pertes et aux vols découlant d'actes qui sont hors de son contrôle.

SE FAIRE UNE BEAUTÉ

Si votre coiffeur ou coiffeuse peut se déplacer pour vous offrir ses services, il pourra utiliser les équipements offerts par la Maison.

Informez-vous auprès du personnel.

LE LAVAGE DES VÊTEMENTS

La Maison Aline-Chrétien entretient la literie et les jaquettes adaptées; le lavage des vêtements personnels des résidents doit toutefois être assuré par les proches.

REPAS

- Les repas sont gratuits pour les résidents et entièrement cuisinés maison;
- Le petit déjeuner de type continental est offert gratuitement aux personnes ayant passé la nuit au chevet de leur proche;
- Un réfrigérateur est disponible pour la nourriture que vous apporterez de l'extérieur de la Maison;
- Du café et de petites collations faites maisons sont disponibles en tout temps, moyennant un don volontaire;
- La Maison ne fournit pas de suppléments alimentaires (Boost, Ensure, etc.) mais vous pouvez en apporter.

TÉLÉPHONE, INTERNET, TÉLÉVISION

Chaque chambre est munie d'un téléphone sans fil. Les interurbains sont possibles au moyen d'une carte d'appel seulement.
L'utilisation des téléphones cellulaires est autorisée dans la Maison.

Un accès Internet sans fil est disponible gratuitement dans toute la Maison. **Une tablette électronique** est également disponible pour chaque résident; vous n'avez qu'à la demander.

Toutes les télévisions sont câblées et ce service est offert gratuitement.

QUELQUES ESSENTIELS À APPORTER

Voici une liste de biens personnels dont vous pourriez avoir besoin à la Maison :

- Baume à lèvres;
- Brosse et peigne;
- Chaussettes;
- Pantoufles antidérapantes;
- Pyjamas, jaquettes (les jaquettes adaptées sont fournies);
- Robe de chambre;
- Vêtements amples et confortables;
- Culottes d'incontinence (ajustables avec attaches) au besoin.

CADEAUX ET DONS

La Maison Aline-Chrétien n'autorise pas son personnel, ses bénévoles et ses dirigeants à accepter des cadeaux. Si vous souhaitez témoigner votre reconnaissance par une offrande, vous pouvez le faire sous forme de dons à la Maison. Ces dons servent à maintenir la gratuité des soins et toute l'équipe vous en sera reconnaissante. Un reçu pour fin d'impôt sera remis pour les dons de 20 $ et plus

BOISSONS ALCOOLISÉES

Le résident peut consommer des boissons alcoolisées en quantité raisonnable, à moins qu'une contre-indication soit émise pour des raisons médicales. Notez que la Maison ne tolère aucun comportement perturbateur lié à une consommation excessive d'alcool. Les résidents, leurs proches ainsi que le personnel doivent trouver en tout temps la plus grande quiétude.

SI VOUS ÊTES FUMEUR

Il est strictement interdit de fumer dans la maison.

Un endroit pour fumer est désigné à l'extérieur, à dix mètres de toutes portes, prises d'air ou fenêtres qui s'ouvrent. Si votre état de santé nécessite d'être accompagné, un proche peut vous y amener. Nous vous demandons d'utiliser le cendrier qui y est installé afin de prévenir les incendies.

AGIR COMME TÉMOIN : NON AUTORISÉ

Il arrive que des résidents ou leurs proches demandent à un membre du personnel ou à un bénévole d'agir comme témoin lors d'une discussion de famille ou pour la signature d'un document officiel. Malheureusement, en aucun cas cela n'est autorisé. Si un tel besoin devait se manifester, veuillez nous en informer et nous vous aiderons à trouver une personne autorisée à répondre à votre demande.

INCIDENTS, ACCIDENTS : IL FAUT LES SIGNALER

Si un incident ou un accident survient lors de la prestation des soins dans la Maison, nous avons l'obligation de le déclarer conformément à nos politiques d'amélioration de la qualité et de gestion des risques.

Nous vous demandons de signaler au personnel infirmier tout incident ou accident (exemple : une chute, une situation en lien avec la médication, etc.). Ce suivi nous permet d'analyser ces situations et de mettre en place des mesures pour éviter qu'elles ne se reproduisent.

VOTRE SATISFACTION EST IMPORTANTE POUR NOUS

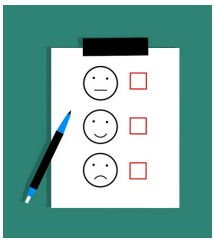

Votre opinion et votre satisfaction est importante pour nous. Nous vous demanderons, lors de votre séjour, de compléter un questionnaire de satisfaction afin de nous aider à nous améliorer. Votre participation n'est pas obligatoire, mais grandement appréciée.

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

Vous avez besoin d'une information et elle n'est pas contenue dans ce guide? N'hésitez pas à questionner le personnel soignant ou les personnes bénévoles qui œuvrent à la Maison Aline-Chrétien.

Nos coordonnées

La Maison Aline-Chrétien
90, terrasse de la Cascade
Shawinigan, (QC) G9P 2V3

Téléphone: 819-731-1314

Courriel:
reception@maisonalinechretien.ca

Site web:
www.maisonalinechretien.com

Version : décembre 2020